

SHERBROOKE, LUNDI 12 JUIN 1989

Parizeau précise les étapes préalables à la rédaction d'une constitution québécoise

La souveraineté secteur par secteur



(Laserphoto PQ)

Le président du Parti québécois, Jacques Parizeau, a parlé des référendums sectoriels qui donneront progressivement au Québec les pouvoirs politiques actuellement détenus par Ottawa, advenant l'élection de son parti.

Campagne de 2 millions \$ réussie Le Parti québécois se dit prêt à la lutte électorale

■ QUÉBEC (PC) — Après avoir atteint son objectif de recueillir \$2 millions dans sa campagne de financement, le Parti québécois se dit prêt à la lutte électorale.

"Le Parti québécois est enfin réorganisé et solide", a commenté le président du PQ, M. Jacques Parizeau, à l'occasion hier de la dernière réunion du Conseil national du parti avant le déclenchement de la campagne électorale, prévue pour l'automne prochain.

106 000 membres

Quelques instants plus tôt, les deux présidents de la campagne 1989 de financement, les députés Roger Paré (Shefford) et Louise Harel (Maisonneuve) ont révélé que la collecte de fonds avait permis d'amasser \$2,066,000, une somme légèrement supérieure à l'objectif de \$2 millions.

Les 34 candidats déjà officiellement choisis ont été présentés à la foule.

La vice-présidente du Parti québécois, Mme Pauline Marois, a admis qu'il y a un an, les structures du PQ étaient complètement écrasées dans plus d'une trentaine de comtés mais qu'elles avaient été remises en place récemment et que le PQ pouvait se dire prêt partout.

Il y a maintenant 106,000 membres du PQ, soit presque le double du membership de 1987.

Paix rétablie

"La paix est rétablie dans le parti et on tire tous dans la même direction", a dit M. Parizeau dans une allusion évidente à l'ère troublée de son prédécesseur, M. Pierre-Marc Johnson.

Malgré l'optimisme de ses di-

rigeants, le PQ doit néanmoins faire face à quelques problèmes.

D'une part, l'adversaire libéral est puissant et bien organisé, comme en font foi les différentes campagnes de financement qui ont engraisé la caisse électorale libérale de \$7 ou \$8 millions par année, c'est-à-dire quatre fois plus que le Parti québécois.

De plus, les résultats détaillés de la campagne de financement du Parti québécois montrent les faiblesses du parti dans plusieurs comtés.

Par exemple, les péquistes de Bonaventure n'ont recueilli que \$1,165, à peine 25 pour cent de l'objectif pourtant fort modeste de \$4,000 qu'ils s'étaient fixés.

On relève également des échecs dans la cueillette de fonds de certains comtés de la région de Québec. Dans Beauce-Sud, seulement 44 pour cent de l'objectif a été atteint. C'est 60 pour cent dans Vanier et 72 pour cent dans Charlevoix. A chaque endroit, les objectifs avaient pourtant été fixés à un niveau très bas.

Ailleurs, on note que seulement 54 pour cent de l'objectif a été atteint dans Orford, et à peine 30 pour cent dans Roberval, un comté pourtant détenu pendant longtemps par le Parti québécois.

Ailleurs, le PQ fait montre d'une vigueur renouvelée, tant au niveau de l'organisation que du financement.

En Abitibi, le PQ a dépassé largement ses objectifs de financement dans une région où le gouvernement a multiplié les gaffes dans le dossier de l'environnement.

Le PQ démontre aussi une grande force dans l'Est de Montréal, une région plutôt négligée par les libéraux de Robert Bourassa.

Le gouvernement Bourassa commence à ressembler à celui de 1973-76 — Chevrette

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa actuel commence à ressembler à celui de 1973-76, a affirmé samedi le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Guy Chevrette.

Dans un discours enflammé devant les 300 membres du Conseil national du Parti québécois, M. Chevrette a dressé la liste des dossiers où l'intégrité de l'administration Bourassa a été mise en doute récemment.

"Bourassa se prend pour un évangéliste qui veut chasser les vendeurs du temple, mais le Québec n'est pas la Cité du Père", a lancé M. Chevrette dans son langage coloré, tandis que ses troupes l'acclamaient un peu comme une vedette de hockey, en scandant: "Guy, Guy, Guy".

M. Chevrette s'est longuement attardé à rappeler les questions que l'opposition péquiste pose, depuis deux semaines à l'Assemblée nationale, dans l'affaire du dézouage à Laval.

"C'est grâce à nous si personne n'a fait d'argent dans la spéculation", a dit M. Chevrette en rap-

portant que le gouvernement a subitement décidé de ne pas adopter le décret dézouant plus de 4,000 hectares à Laval après avoir été harcelé de questions à l'Assemblée.

Pointant parmi les promoteurs immobiliers M. Tommy D'Errico, propriétaire d'une société de pavage et en même temps trésorier du Parti libéral, M. Chevrette a ironisé: "D'Errico sait que l'enfer est pavé de bonnes intentions".

M. Chevrette a rappelé qu'à Laval, des transactions avaient été effectuées sur des terrains dès le 3 décembre 1985, c'est-à-dire le lendemain même de la victoire libérale aux élections. "Il y en a qui étaient pressés", a-t-il lancé.

M. Chevrette a par ailleurs indiqué que l'opposition surveillera de près le dossier de l'enquête à la Commission scolaire d'Avignon, à Cowansville, dans laquelle sont impliqués des amis et organisateurs libéraux.

"Pendant notre mandat, notre intégrité a été à toute épreuve. On se battra avec détermination pour faire voir le vrai visage du gouvernement Bourassa", a conclu le chef de l'opposition.

par Norman DELISLE
■ QUÉBEC (PC) — Dès la prise du pouvoir, le Parti québécois enclenchera le processus de souveraineté en récupérant un par un les pouvoirs d'Ottawa et en entreprenant la rédaction d'une constitution québécoise, a indiqué samedi le président du parti, M. Jacques Parizeau.

Intervenant devant les 300 membres du Conseil national du PQ qui l'ont longuement ovationné, M. Parizeau a levé le voile sur la façon dont le Québec accèderait à la souveraineté dans un gouvernement péquiste.

Il y aurait d'une part négociations avec Ottawa pour récupérer certains pouvoirs jugés essentiels par le gouvernement du Québec.

Bien sûr, Ottawa "enverra paître" le Québec mais, afin de mettre de la pression sur Ottawa, on organisera parallèlement des référendums par lesquels les électeurs québécois diront s'ils appuient le transfert de la compétence entre les mains du Québec dans le secteur de la langue, de la politique familiale, de la main-d'oeuvre et du développement régional.

"On peut s'attendre à des victoires du 'OUI' avec l'appui de 70 à 80 pour cent de la population dans ces dossiers", a dit M. Parizeau.

La question posée lors de chacun de ces référendums sectoriels sera claire, contrairement à celle du 20 mai 1980, a ironisé le chef péquiste.

Cette consultation massive de

la population par le biais de référendums est "normale", a soutenu M. Parizeau en rappelant qu'aux Etats-Unis et en Suisse les électeurs sont massivement consultés par voie référendaire.

M. Parizeau voit mal quels types d'arguments pourraient apporter ceux qui s'opposent à ce que le Québec récupère tous les pouvoirs en matière de langue et de culture, de politique familiale, de développement régional ou de main-d'oeuvre.

Constitution

En plus de cette démarche, un éventuel gouvernement péquiste entreprendra rapidement la rédaction d'une constitution bien québécoise qui sera soumise, elle aussi, à l'approbation populaire par la voie d'un référendum ul-

time qui sera déterminant dans le processus de souveraineté.

La rédaction de la constitution sera une oeuvre commune à laquelle pourront participer le plus grand nombre de Québécois possible, a dit le président du PQ. "On y examinera les droits des citoyens, le rôle des régions, le pouvoir municipal, etc."

Voulant s'assurer d'être encore plus clair, M. Parizeau s'est posé des questions auxquelles il a lui-même répondu: "La prochaine élection générale sera-t-elle référendaire? Non. La souveraineté sera-t-elle proclamée unilatéralement? Non. Le désengagement du Québec dans le Canada sera-t-il négocié progressivement? Certainement. Le PQ est-il toujours souverainiste? Plus que jamais."

LES AUBAINES DU MILLION EATON

Cuisinière 30 po Viking Eaton avec four facile à nettoyer

1. Surface de cuisson porcelainisée, minuterie attente-cuisson-maintien, gril variable et prise pour petits appareils. Modèle SE3010, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

559⁹⁸ ch.



40.00 de rabais!
Réfrigérateur 5.0 pi cu. de Polar 5. Avec bouton-poussoir pour dégivrage automatique, bac à légumes et section congélateur.

Prix courant Eaton 299.99
259⁹⁸ ch.



100.00 de rabais!
Réfrigérateur 17.4 pi cu. Viking Eaton 4. Sans givre, avec: thermostats; garde-viande; clayettes réglables porte de luxe et porte avec garniture. Modèle RF1720, blanc. (Ton amande ou avec charnières à gauche, 10.00 en sus).

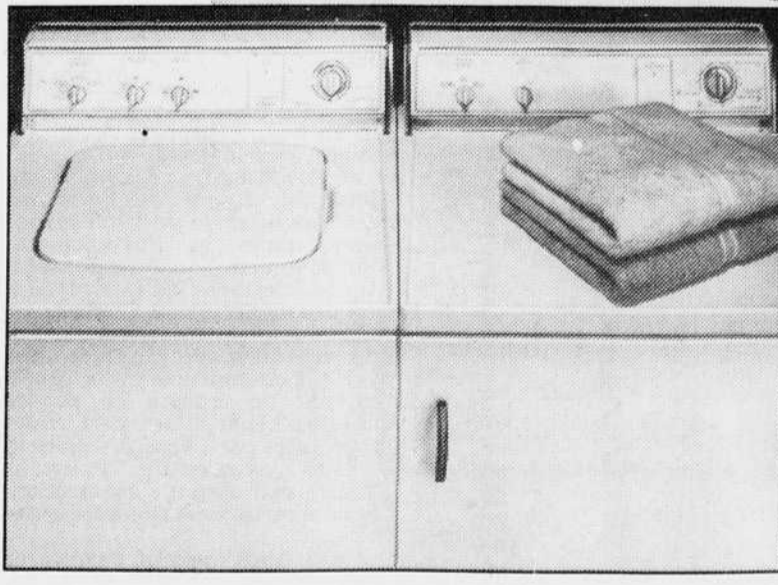
Prix courant Eaton 1029.99
929⁹⁸ ch.



50.00 de rabais!
Réfrigérateur 8.1 pi cu. de Polar 6. Éclairage à l'intérieur, dégivrage automatique à bouton-poussoir, bac légumes et section congélateur. Modèle TS230.

Prix courant Eaton 449.99
399⁹⁸ ch.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayons 256, 257, 259.

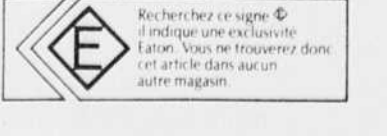


50.00 de rabais!
Machine à laver 6 cycles Viking Eaton 2. Agitateur en spirale, 3 niveaux d'eau et distributeur d'agent de blanchiment. Modèle EW309, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

Prix courant Eaton 639.99
589⁹⁸ ch.

60.00 de rabais!
Sèche-linge 5 cycles Viking Eaton 3. Avec: 3 sélections de chaleur; ventilation 4 voies; filtre à charpie devant. Modèle ED309, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

Prix courant Eaton 439.99
379⁹⁸ ch.



Recherchez ce signe E il indique une exclusivité Eaton. Vous ne trouverez donc cet article dans aucun autre magasin.

Venez ou téléphonez: 563-9555



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

ÉDITORIAL

Le partage du patrimoine familial

Devant la controverse qu'a soulevée son projet de loi 146 sur le partage du patrimoine familial, la ministre déléguée à la Condition féminine a annoncé, la semaine dernière, des amendements qui feront en sorte que les couples déjà séparés de même que ceux qui ont entamé des procédures de divorce ne seront pas soumis aux dispositions dudit projet. L'opposition ayant donné son appui au gouvernement, le projet de loi va maintenant progresser vers son adoption finale par l'Assemblée nationale.

Il reste pourtant plusieurs doutes sur la pertinence de la loi 146. Rappelons que celle-ci instaurera un nouveau régime matrimonial pour tous les couples. En cas de divorce, chacun des conjoints aura droit à la moitié de la valeur du patrimoine familial constitué des résidences principales et secondaires, du mobilier, des automobiles et des gains des régimes privés de retraite.

L'intention de la ministre Gagnon-Tremblay est louable: corriger les injustices que subissent de nombreuses femmes qui, après avoir œuvré à la maison pendant des années, se retrouvent réduites à la portion congrue suite à un divorce. Mais comme on le constate, hélas, trop souvent, les bonnes intentions n'aboutissent pas toujours à d'heureux résultats.

Ainsi, l'Association québécoise d'aide à la famille fait remarquer que les conjoints pourraient avoir à faire face à des frais juridiques considérables et des embêtements de toutes sortes afin d'établir la portion des biens pouvant faire partie du patrimoine commun. Elle donne comme exemple l'automobile qui constitue, dans bien des cas, un outil de travail. Forcé de la vendre ou de la partager suite à un divorce, un conjoint pourrait être menacé de perdre son emploi. On pourrait sans doute trouver plusieurs au-

tres exemples du genre, laissant facilement entrevoir des situations excessivement compliquées qui résulteraient probablement en un accroissement des conflits entre époux.

Et que dire du conjoint qui, sous le régime de séparation de biens et en toute connaissance de cause, a acquis la résidence principale alors que l'autre investissait ailleurs? La résidence sera l'objet du partage mais pas les autres investissements? Par ailleurs, les femmes mariées sous le régime de communauté de biens n'y perdent-elles pas au change?

Mais au-delà de ses implications concrètes, ce projet de loi remet en cause quelques principes extrêmement importants.

D'abord, la valeur traditionnellement reconnue d'une entente contractuelle conclue de bonne foi: avec la loi 146 qui a un effet rétroactif, l'État vient tout simplement anéantir cette notion en ce qui concerne les régimes matrimoniaux. Bien sûr, les couples pourront se soustraire du nouveau régime d'ici 18 mois. Mais encore faut-il que le conjoint qui se trouve avantagé par celui-ci y consente!

Ensuite, le caractère privé de l'union maritale: en imposant un régime universel qui annule les ententes librement convenues entre conjoints, le gouvernement s'immisce indûment dans les affaires du couple.

La ministre Gagnon-Tremblay a surtout voulu réparer les injustices qu'ont subies et subissent les conjointes mariées avant 1970 sous le régime de séparation de biens. Il y avait certainement place pour des mesures dans ce sens mais elle a opté pour un remède de cheval aux effets inquiétants et qui a l'allure d'une tutelle publique.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

La francisation des entreprises: une trop grande tolérance?

NDLR Le Mouvement estrien pour le français nous a soumis deux textes sur le français au travail; en voici un premier.

Si je vous demandais de me dresser un tableau de l'état du français dans votre milieu de travail, que me répondriez-vous? Par exemple, communiquez-vous avec vos collègues en français? Votre clientèle francophone reçoit-elle des services adéquats en français? Le matériel informatique ou technologique sur lequel vous travaillez est-il français? Les écritures, la publicité et les documents de travail sont-ils rédigés en français? Voilà autant de dimensions de votre travail où la langue est omniprésente et par conséquent, voilà autant de portes ouvertes sur la francisation de votre milieu de travail.

Mais qu'est-ce donc, la francisation du milieu de travail? Dans un grand effort de synthèse, l'on peut dire qu'il s'agit d'une opération visant à généraliser l'utilisation du français à tous les niveaux d'une entreprise. Notamment, un programme de francisation vise la connaissance du français chez les dirigeants et le personnel ainsi que son utilisation dans les communications internes et les communications avec la clientèle, les fournisseurs et le public; dans les documents de travail, les manuels, les catalogues et la publicité; l'utilisation d'une terminologie française, de même qu'une politique d'embauche et de promotion appropriée aux objectifs dudit programme de francisation.

Comme vous l'aurez sans doute deviné, une telle démarche ne relève pas d'une opération du Saint-Esprit; c'est la loi 22, en 1974, qui l'a initialement instaurée et trois années plus tard, la Charte de la langue française (loi

101) est venue en préciser la structure et les modalités d'application, au chapitre de la francisation des entreprises. Ce chapitre est d'ailleurs l'un des rares qui ait survécu au carnage judiciaire des années 80, au terme duquel l'on a vu disparaître toute une partie des dispositions relatives à la langue de la législation et de la justice, à la langue du commerce et des affaires (l'affichage) ainsi qu'à la langue de l'enseignement.

Dans l'état actuel du droit, la loi 101 identifie trois catégories d'entreprises soumises à des obligations différentes: les entreprises employant de 50 à 99 personnes, celles en employant 100 et plus et celles qui en emploient moins de 50.

La première catégorie d'entreprises est soumise à l'obligation d'obtenir un certificat de francisation émis par l'Office de la langue française. Ce certificat atteste que «l'entreprise applique un programme de francisation approuvé par l'Office ou que la langue française y possède déjà le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer».

Il me semble important de souligner dès maintenant que l'obtention du certificat ne représente que la première étape à franchir dans le processus global de la francisation.

La seconde catégorie d'entreprises, en plus d'obtenir un certificat de francisation, doit constituer un comité de francisation composé de représentants des employeurs et des employés. Ce comité a pour mandat «d'élaborer le programme de francisation et d'en surveiller l'application. Il veille à ce que le français conserve dans l'entreprise le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer».

La troisième et dernière catégorie d'entreprises n'est soumise

à aucune obligation; cependant, le législateur a doté l'Office de la langue française d'une marge de discrétion lui permettant, sous certaines conditions, de soumettre ces entreprises à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation.

Il ne m'apparaît pas superflu de signaler que le législateur a fixé au 31 décembre 1983 la date limite pour obtenir le certificat de francisation. Force nous est de constater qu'en 1989, six ans après la date limite, nombre d'entreprises n'ont pas encore obtenu de certificat et cela sans qu'aucune sanction n'ait été dirigée contre elles.

Nous pouvons certainement nous demander à quoi cela est attribuable? Certaines entreprises abuseraient-elles de la tolérance de l'Office de la langue française? Peut-être l'Office est-il doté d'un simple pouvoir incitatif et qu'il lui manque le pouvoir coercitif essentiel à la bonne marche des projets qu'il parraine? Peut-être aussi que cette section de la Charte n'a pas la «dent assez dure»? Je ne peux m'empêcher d'avancer comme dernière hypothèse, celle des enjeux politiques inhérents à l'application de sanctions contre des entreprises récalcitrantes.

Il faut cependant remarquer que depuis l'entrée en vigueur de la Charte, en 1977, une importante proportion des entreprises québécoises se sont engagées dans le processus de francisation et ont déjà franchi l'étape de la certification.

Cette étape ainsi franchie, comment les entreprises doivent-elles poursuivre leur engagement? Réponse et suite dans le second article.

Lucie Legault chargée de recherche pour le Mouvement estrien pour le français

BILLET

Vise des cibles à ta portée. Sinon à force de rater l'objectif fixé trop haut et trop loin, tu désespèreras du succès.

- 0 -

Si on savait l'effort que requiert la reconquête de la liberté, on éviterait sûrement de la perdre en poursuivant des rêves irréalisables.

- 0 -

Tu peux étirer le temps, mais

pas ton temps.

- 0 -

C'est normal de croire à la vie qui pousse, plus exigeant de croire à celle qui s'éteint.

- 0 -

Aucun avocat ne peut défendre celui qui transgresse les lois non-écrites.

- 0 -

Si tu ne te ménages jamais de halte dans la vie, tu causeras du

chagrin à ceux qui justement t'attendaient pour te revigorer.

- 0 -

Le vrai chef ne pousse pas dans le dos, il marche en avant de ses troupes.

- 0 -

Savoir vivre sous pression signifie d'abord que l'on évite d'imposer cette même pression aux autres.

Albatros des mers

Rayons de soleil

SONDAGE GALLUP

Assurance-chômage: souvent des «vacances payées» selon 74 p.c. des Canadiens

Presque 3 Canadiens sur 4 (74 p.c.) croient qu'un nombre important de citoyens profitent de l'assurance-chômage un peu comme s'il s'agissait de vacances payées et ne cherchent pas sérieusement un emploi pendant qu'ils reçoivent des prestations.

19 p.c. des Canadiens ne croient pas qu'il en est ainsi et 7 p.c. sont indécis.

Il est intéressant de noter que le degré de cynisme à l'endroit des prestataires de l'assurance-chômage est présentement moins élevé qu'en 1976 lors du dernier sondage Gallup sur la question. Il y a 13 ans, 85 p.c. des Canadiens étaient d'avis que les prestations de l'assurance-chômage équivalaient à des vacances payées alors que 9 p.c. étaient d'avis contraire et 6 p.c. indécis.

En avril dernier, la ministre McDougall annonçait des changements importants au programme d'assurance-chômage qui auront entre autres comme effet de resserrer les critères d'admission. À partir de janvier 1990, environ 30 000 personnes qui reçoivent actuellement de l'assurance-chômage deviendront inéligibles.

Notons que c'est dans les Maritimes, là où le chômage est le plus élevé au pays, que l'on retrouve le plus grand nombre de répondants (82 p.c.) persuadés que l'assurance-chômage est utilisée comme un salaire de vacances.

Par ailleurs, 57 p.c. des Canadiens croient que le gouvernement n'a pas été assez strict dans le programme d'assurance-chômage alors que 32 p.c. sont d'avis contraire.

En 1976, seulement 22 p.c. des Canadiens croient que les contrôles étaient suffisamment stricts.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1016 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 17 et le 20 mai. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.c., 19 fois sur 20.

Les questions étaient: «Croyez-vous qu'il existe, oui ou non, un groupe important de Canadiens qui utilisent le programme d'assurance-chômage simplement pour obtenir des «vacances payées» et qui ne cherchent pas sérieusement du travail lorsqu'ils reçoivent des prestations?» «Croyez-vous que le gouvernement est assez sévère, oui ou non, lorsqu'il vérifie les demandes de prestations d'assurance-chômage?»

	Assurance-chômage utilisée comme des «vacances payées»		
	Oui	Non	Indécis
National 1989	74%	19%	7%
National 1976	85%	9%	6%
Régions:			
Maritimes	82%	12%	6%
Québec	72%	24%	5%
Ontario	76%	16%	8%
Prairies	75%	15%	10%
C.-Britannique	67%	26%	7%
Toronto	74%	15%	11%
Montréal	77%	18%	5%
	Les contrôles du gouvernement sont-ils assez stricts?		
	Oui	Non	Indécis
National 1989	32%	57%	11%
National 1976	22%	68%	10%
National 1972	24%	59%	17%
Régions:			
Maritimes	21%	69%	10%
Québec	46%	46%	8%
Ontario	26%	63%	12%
Prairies	28%	57%	15%
C.-Britannique	30%	57%	14%
Toronto	23%	60%	17%
Montréal	47%	48%	5%

Dr Augustin Roy, Corporation des médecins

Vous me permettrez, avec amour et humilité de vous faire part de ma façon de voir, différente de la vôtre, sur deux des points dont vous avez traité dernièrement: les sages-femmes et l'avortement.

Bien que je respecte votre opinion et, avec le peu de Foi que j'ai en Jésus-Christ, je ne peux m'empêcher de me poser des questions sur votre prise de position sur les sages-femmes et l'avortement, compte tenu de votre responsabilité de Président de la Corporation des médecins du Québec.

J'avoue mal comprendre la Foi que vous dites avoir lorsque vous avez si peu confiance aux sages-femmes, de crainte de perdre quelques bébés, d'une part, alors que d'autre part, vous défendez la loi sur l'avortement. Pourtant l'Eglise catholique s'est prononcée catégoriquement contre cette loi.

Et, ce n'est surtout pas, parce que l'on est une société distincte, qu'il faut mettre de côté les sages-femmes.

Comme le rapportait La Tribune dans son édition du 7 juin dernier, Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé, aurait tout intérêt à présenter son projet de loi reconnaissant le droit de pratique pour les sages-femmes le plus tôt possible.

Pour ce qui est du contact humain entre patients et médecins, il est évident qu'il ne pourra y en avoir tant et aussi longtemps que le médecin sera payé à l'acte et qu'il ne placera pas la Foi à la base de sa pratique.

On a souvent l'impression que les patients sont traités, un peu comme des numéros.



Le Dr Augustin Roy

À ce sujet, je préfère m'en remettre à la Sagesse de l'Eglise, guidée par la Loi de Dieu, plutôt qu'à la sagesse des hommes. Je veux bien croire que l'on veuille protéger la profession médicale; mais qu'on le fasse en respectant la loi de Dieu.

Dans les temps perturbés que nous traversons, ceux qui acceptent des responsabilités devraient d'abord les assumer en se

référant à l'Enseignement de la Parole de Dieu et en se méfiant de leur limites humaines.

J'admets que votre rôle n'est pas facile, mais ce n'est pas en ménageant la chèvre et le chou que l'on pourra améliorer la condition de la vie.

Afin d'en arriver à comprendre cela, j'ai dû bien sûr mettre de côté l'orgueil et c'est dans l'humilité que Dieu m'a fait comprendre beaucoup de choses. Tout d'abord, en acceptant de devenir serviteur des pauvres, pour ensuite fonder le Partage St-François, il y a six ans et demi. Cette Oeuvre qui se veut Celle du Seigneur et non la mienne, m'a permis de connaître et de mieux vivre Sa Parole, «Bonnes Nouvelles Aujourd'hui».

Je crois fortement aux miracles, car j'ai été moi-même miraculé. Ni le Pape, ni les évêques, ni les prêtres, ni Pierre Lacroix, où mêmes médecins et laïques ne guérissent ou n'accomplissent des miracles; Dieu seul, on se sert de ceux parmi eux qui ont la Foi, et la mettent en pratique, guérit et accomplit ces miracles.

Wilfrid Grégoire, Partage St-François

Les médecins et la loi de Dieu

La joie que vous avez semée

M. Firmin Adam Orchestre de l'Amitié

Par la présente, les résidents des Jardins de l'Est désirent vous remercier publiquement pour la magnifique soirée que vous et les membres de votre orchestre leur avez procurée.

La présence de votre groupe musical parmi nous à l'occasion des fêtes des mères et des pères a

créé une atmosphère des plus chaleureuses lors de cette rencontre d'amitié.

Donc, merci de tout coeur pour la joie que vous avez semée chez nous et un merci anticipé d'avoir accepté de participer à notre pique-nique de la St-Jean.

Les Ami(e)s des Jardins de l'Est Réjéanne Jacob Rose Veilleux

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Éditeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur-adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>JEAN-FRANÇOIS ROULEAU Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRÉNIER Adjoint</p> <p>BENOÎT CÔTÉ Chef pressier</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSE ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>PIERRE-ALAIN DION CLAUDE OUELLET JACQUES FAUCHER JEAN-MARC PÉPIN MICHEL FOURNIER GASTON PINARD MICHEL LAVOIE JEAN-CHARLES POULIN SERGE NADEAU</p>
--	---	--	---	---	---	--

VIVRE

L'éducation appelée à vivre d'importants changements

QUÉBEC (PC) — L'éducation devra subir au cours des 30 prochaines années des changements encore plus importants que ceux qu'elle a vécus depuis que l'école moderne est née il y a 300 ans, affirme un auteur américain.

Cette prédiction est faite par M. Peter F. Drucker, surnommé "le Père du management" et auteur de deux douzaines de livres sur les différentes formes de gestion, dans un article publié par le magazine américain "Psychology Today", dans son dernier numéro. L'article est extrait d'un livre récent de M. Drucker intitulé "The New Realities (Les nouvelles réalités)".

Suivant la théorie de M. Drucker, nous sommes au début d'une nouvelle révolution sociale et technologique qu'on a déjà affublée du nom de "ère post-industrielle" caractérisée notamment par le fait que les connaissances sont en train de devenir la principale ressource productrice de richesse.

"Nous sommes en train de former une société dans laquelle le passeport pour à peu près tous les bons emplois, les salaires élevés et le prestige social sera une éducation supérieure de première classe équivalant au moins à un diplôme collégial."

Les travailleurs hautement qualifiés de cette ère seront des

spécialistes et en connaîtront plus dans leur domaine respectif que leurs patrons. Ce travailleur spécialiste sera donc pour le patron un collègue et un associé plutôt qu'un subordonné et devra être traité en conséquence.

Dans 20 ans, la grande entreprise typique aura deux fois moins de gestionnaires et le nombre de ses gérants sera diminué des deux tiers. Ce système est déjà commencé. Varsity (l'ancienne multinationale Massey-Ferguson), par exemple, a déjà réduit le nombre de niveaux de gerance de neuf à trois.

Ce seront les travailleurs spécialistes de cette société qui détermineront la façon de diriger la société et leur éducation devra les préparer à cette nouvelle tâche. Les travailleurs américains doivent, dans un premier temps, s'élever à un standard d'excellence et de responsabilité qui n'a encore jamais été exigé d'eux. Les écoles devront donc améliorer considérablement l'enseignement des connaissances de base.

Formation

Ces travailleurs spécialistes

qui dirigeront la société devront posséder les connaissances politiques et philosophiques pour remplir cette tâche. Ils devront donc recevoir une solide formation morale en même temps que technique. Les étudiants devront apprendre d'où originent les notions du bien, du mal, du bon et du mauvais, de la liberté et de l'esclavage.

Rien dans nos présents systèmes d'éducation nous prépare pour la réalité dans laquelle nous vivons et nous travaillerons à ce moment. Nos écoles dédaignent le monde réel du travail. Aucun système d'éducation, pas même les écoles d'administration, essaient d'inculquer aux étudiants l'habileté élémentaire de fonctionner efficacement au sein d'une organisation.

Bien plus, nos écoles n'ont pas encore commencé à produire des étudiants qui comprennent la façon dont fonctionne le monde dans lequel nous vivons. Les employeurs en arriveront à aider à former les travailleurs qu'ils embaucheront et les étudiants auront une idée claire de ce qu'ils veulent et peuvent faire dans la vie.

On aura abandonné l'idée que l'école peut enseigner tout ce que nous avons besoin de savoir durant la vie. Les éducateurs recon-

naîtront que l'éducation est un procédé continuel nécessaire pour avancer avec son temps.

Talent

Dans cette société de connaissances, l'éducateur identifiera les points forts de l'enfant et le dirigera vers le succès. Les éducateurs apprendront à commencer par admettre que l'enfant possède un certain talent qui doit être développé et perfectionné. De nouvelles façons d'enseigner permettront d'atteindre un degré d'individualisation de l'instruction encore jamais atteint.

L'ordinateur jouera un grand rôle dans cette révolution éducative puisque, dans ce domaine, à certains égards pour l'enfant, il dépasse le livre. Il est amusant, adaptable, possède une patience sans limite et reste à la disposition de l'étudiant comme un professeur ne pourra jamais l'être.

Si on ajoute la télévision, le cinéma, les vidéos, on possède maintenant une batterie de méthodes pédagogiques qui peuvent faire entrer le monde directement dans la classe ou le mettre à la portée d'un étudiant solitaire.

"Très peu d'événements ont autant d'impact sur la civilisation qu'un changement au principe de l'organisation du travail. Notre

centre de gravité sociale bouge, il a peut-être déjà commencé à céder aux travailleurs spécialistes. Nos éducateurs doivent dès maintenant s'attaquer à la tâche de

former les enfants de façon à ce qu'ils puissent remplir le rôle important qui les attend au sein de l'Amérique du 21^e siècle", conclut M. Drucker.



Gala Méritas à la polyvalente Le Tournesol

Pas moins de 167 étudiants ont été récompensés à l'occasion du Gala Méritas de la polyvalente Le Tournesol de Windsor. L'événement a d'ailleurs attiré plus de 600 personnes. Dominic Corriveau et Claudia Moffat ont été récompensés de la médaille de l'Assemblée nationale. Les médailles étaient remises aux étudiants qui faisaient la meilleure utilisation du français. Dans l'ordre habituel on remarque Carmen C. Juneau, députée de Johnson à l'Assemblée nationale; Dominic Corriveau, 2^e cycle; Claudia Moffat, 1^{er} cycle; et Denis Lalonde, directeur de la polyvalente Le Tournesol.

(Photo La Tribune par Claude Corriveau)



La médaille du Gouverneur-général est sans aucun doute celle qui est la plus convoitée puisqu'elle est remise à l'élève ayant conservé la meilleure moyenne générale au cours de l'année. Cet honneur, à la polyvalente Le Tournesol de Windsor fut octroyé à Isabelle Jacques. Sur cette vignette elle est accompagnée de Denis Lalonde, directeur de l'institution; et de Luc Tanguay, invité d'honneur au Gala Méritas du Tournesol.

En bref

La Fête nationale à Fleurimont

FLEURIMONT — Le comité organisateur de la Fête Nationale de Fleurimont s'affaire à la mise sur pied de la Fête du 24 juin.

Déjà plusieurs activités sont au programme de cette journée. Ainsi, à 9h30, il y aura levée du drapeau et discours du maire Julien Ducharme. Suivra par la suite une célébration Eucharistique. Tournoi de galets, de sacs de sable, tournoi de balles de rues, courses de tacots sont quelques unes des activités qui auront lieu. Pique-nique familial, feu de la St-Jean et soirée de danse viendront terminer la journée du 24 juin à Fleurimont. A noter que les courses de tacots se tiendront sur la rue Galt-Est, face à l'école Desranleau, tandis que les autres activités seront concentrées au parc Central (Centre Communautaire et aréna).

Livres recherchés

RICHMOND — La succursale de Richmond de la Légion royale canadienne recherche des livres de poche usagés, en français ou en anglais, pour distribuer dans les bases militaires à travers le monde. Les donateurs sont priés de déposer leurs livres à la quincaillerie Richmond, au 220, rue Principale nord, avant le 1^{er} juillet.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA SAMARE

Achat d'une auberge avec projet de construction de résidences secondaires dans un domaine de 161 acres entouré par le parc Orford.

Un projet dont le promoteur est
J. Denis Moreau
Montant de l'émission publique:
600,000.00\$
(600 unités à 1,000.00\$ par unité)
Souscription minimale
25 unités

Une émission dont le placeur pour compte est la société de courtage Guardian.

Soirées d'information
les 12, 13, 14 juin 89

au 1552 King ouest
bureau 205

Sherbrooke

Pour information ou réservation

(819) 564-5111

563x

CYR AUTO = ÉCONOMIES SANS PRÉCÉDENT

RABAIS DE \$2,600.00
BUICK LE SABRE LIMITED 89



\$23,346
t.t.p. en sus

Équipement complet:
- Moteur 3.8 l. V6 SFI - Air climatisé
- Vitres électriques - Régulateur de vitesse
- Sièges électriques - Verrouillage électrique
- Radio AM/FM stéréo cassette - Etc. Etc.

Prix rég. \$25,946.
- rabais \$ 2,600.

SPÉCIAL

Rabais de \$2,600.00
BONNEVILLE SE 89



\$22,135
t.t.p. en sus

Équipement complet:
- Moteur 3.8 l. V6 - Régulateur de vitesse
- Vitres électriques - Verrouillage électrique
- Sièges électriques - Etc. Etc.
- Radio AM/FM stéréo cassette

Prix rég. \$24,735.
- rabais \$ 2,600.

SPÉCIAL

Rabais de \$2,000.00
GRAND PRIX LE 89



\$19,627
t.t.p. en sus

Équipement complet:
- Moteur 2.8 l. V6 - Régulateur de vitesse
- Vitres électriques - Air climatisé
- Radio AM/FM stéréo cassette - Etc. Etc.

Prix rég. \$21,627.
- rabais \$ 2,000.

SPÉCIAL

CYR AUTO

MAGOG INC.

NOTRE GARANTIE... VOTRE SATISFACTION!

TOTAL
GARANTIE
DE TROIS ANS

LE CONCESSIONNAIRE
PONTIAC - BUICK
CAMIONS GMC

**1761, RUE SHERBROOKE
MAGOG 843-3337**

289

Le monde scolaire



M. Maurice Patry, directeur général de la Commission scolaire La Sapinière, remet à Julien Gagnon, de 1ère secondaire, à la polyvalente Louis-St-Laurent d'East Angus, le trophée de l'élève par excellence pour l'année qui se termine, tandis que M. Henri Lemelin, directeur de l'école, fait de même à l'égard de Marie-Eve Bibeau, aussi de 1ère secondaire.

SHERBROOKE (MR) — L'école Saint-François, de Sherbrooke, félicite les membres du conseil des élèves pour l'excellent travail qu'il a accompli cette année... il s'agit de Geneviève Leclair, présidente, Isabelle Bonneville, vice-présidente, Lucie Cormier, secrétaire et représentante à la CSCS, Vicki Martin, relationniste, ainsi que Rodolphe Richard et François Daigle, conseillers...

Le spectacle des finissants de l'école Dominique-Savio, de Katevale, approche... il aura lieu au gymnase de l'école, le samedi 17 juin, à 20 heures...

Le club Optimiste de Katevale, la municipalité, la Société Saint-Jean-Baptiste locale et le comité d'école de l'école Dominique-Savio ont fourni des sommes pour financer le voyage à Québec que doivent faire les élèves le lundi 19 juin...

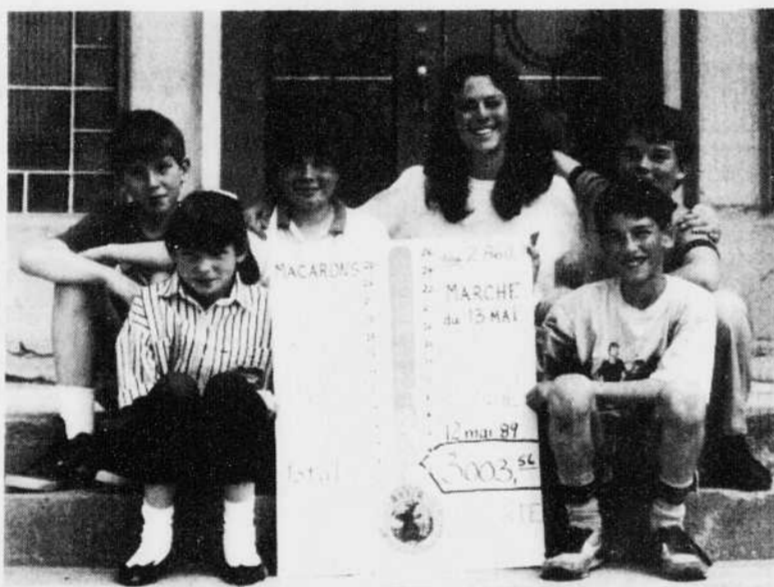
Le projet de motivation mis de l'avant par le corps professoral du secondaire, au Séminaire de Sherbrooke, a permis à plusieurs élèves d'être cités dans un journal de niveau ou de mériter un voyage culturel, ou encore de participer à un tirage d'équipement sportif...

Lors des élections du conseil des élèves du secondaire du Séminaire de Sherbrooke, Olivier Ballivy a été élu président, de-

vant Pascal Jacques... à la vice-présidence, Jean-François Robitaille l'a emporté sur Stéphane Lettre et Alex Boisvert... Lynn-Georges Fournier, pour sa part, a été élu secrétaire-trésorier, devançant Jean-Philippe Ruel et François Ménard...

Dans le cadre du concours provincial de philosophie «Criteira», Marc Audet, de 2e collégiale au Séminaire de Sherbrooke, s'est classé premier au Québec et il a reçu une bourse de 700 \$...

Lors d'un autre concours de philosophie d'envergure provinciale et orchestré par le Collège St-Jean-sur-Richelieu, Vincent Caldwell, de collégiale 2 au Séminaire de Sherbrooke, a terminé au 5e rang, tandis que Pierre Nicol, aussi de collégiale 2 au Séminaire, a terminé au 9e rang... M. Caldwell a reçu un prix de 300 \$ et M. Nicol, de 200 \$...



Un groupe de 305 élèves de l'école Laporte, dans le cadre du Rallye Tiers-Monde, a réussi à amasser 3000 \$. La responsable, Mme Ginette Favreau, est entourée de Philippe Gouin, Marie Claude Blais et Patrick Gosselin, tandis que, devant eux, se trouvent Mélissa Huard et Emmanuel Camirand. Philippe Gouin a vendu à lui seul 100 macarons, Patrick Gosselin s'est fait commander pour 176,55 \$ et Marie Claude Blais pour 175,20 \$.

La météo

MONTREAL (PC) — Le ciel a été généralement ensoleillé, hier, sur la majeure partie de l'ouest du Québec où il brillera encore aujourd'hui, alors que sur les autres régions de la province, une dépression, qui se situait sur l'est du territoire, a maintenu des nuages accompagnés de pluie ou de bruine passagère.

Or, ce système se déplaçait lentement vers l'est de sorte qu'il faut s'attendre pour aujourd'hui à un retour graduel du soleil sur le centre du Québec.

Demain, le soleil sera au rendez-vous sur la plupart des régions de la province; cependant l'Est québécois demeurera sous les nuages.

Une circulation du nord-ouest gardera les températures sous les normales saisonnières aujourd'hui et demain.

Voici les prévisions du temps et de la température telles qu'émisses en fin d'après-midi, hier, par Environnement Canada.

ESTRIE: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 19; min.: près de 7. Demain, à nouveau ensoleillé avec passages nuageux.

BEAUCE et QUÉBEC: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés. Max.: de 15 à 18; min.: près de 7. La journée de demain sera ensoleillée avec des passages nuageux.

DRUMMONDVILLE, MONTREAL

et TROIS-RIVIERES: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, aujourd'hui: près de 22 degrés; minimum au cours de la nuit prochaine: de 7 à 10 degrés. Demain, le ciel sera à nouveau ensoleillé avec cependant des passages nuageux.

ABITIBI et TÉMISCAMINGUE: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, aujourd'hui: de 15 à 17 degrés; minimum au cours de la nuit prochaine: de 3 à 5 degrés. Aperçu pour demain: encore ensoleillé avec passages nuageux.

LAURENTIDES: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: de 17 à 19; min.: près de 6. Demain, ce sera aussi ensoleillé avec des passages nuageux.

HULL-OTTAWA et CORNWALL: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 22; min.: près de 10. Aperçu pour demain: encore ensoleillé avec passages nuageux.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, LA TUQUE, CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses; éclaircies plus fréquentes en fin de journée. Vents de l'ouest à nord-ouest de 30 à 60 kilomètres à l'heure. Max.: de 12 à 15; min.: de 6 à 8. Probabilité de précipitations: 30 pour cent. Demain, le ciel sera variable.

RIMOUSKI et BAIE-COMEAU: généralement nuageux avec un peu de pluie ou de bruine. Vents du secteur

ouest de 30 à 50 km-h. Max.: de 10 à 12; min.: près de 6. Probabilité de précipitations: 60 pour cent. La journée de demain sera nuageuse avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

la tribune

LES CAMELOTS DE LA SEMAINE



FRANCIS & SYLVAIN CODÈRE
1475, rue Mûrier,
Rock Forest
Le Triplet, Sec. II

Francis livre le journal depuis déjà quelques années; il est toujours matinal et offre un bon service. Sa grande qualité est certes la jovialité. Il aime bien le hockey et le badminton. Il envisage une carrière comme pompier.

Son frère, Sylvain, est lui aussi matinal. Toujours poli et d'une gentillesse remarquable. Il aime bien la musique qu'il pratique en étant dans Les Cadets de L'Air. Il aimerait faire carrière comme contrôleur aérien.

BRavo ET...FÉLICITATIONS 52052

Ephémérides

Lundi 12 juin 1989, 163ème jour de l'année.

Anniversaires historiques: 1987 — L'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa, du Centrafrique, est condamné à mort à Bangui.

1986 — Un état d'urgence est proclamé en Afrique du Sud, qui place les médias sous contrôle et autorise une détention, sans jugement, allant jusqu'à 100 jours.

1983 — L'Organisation de l'Unité Africaine conclut les travaux de son sommet en Ethiopie en rendant public un plan de paix pour le Sahara Occidental.

1978 — Selon une estimation, les opérations de guérilla en Rhodésie ont fait quelque 18 mille morts en six mois.

1975 — Mme Indira Gandhi rejete

un arrêt de la Haute Cour indienne l'accusant d'avoir été élu illégalement et lui demandant d'abandonner son siège au Parlement.

1967 — Israël annonce son intention de conserver une partie des territoires conquis sur l'Egypte, la Jordanie et la Syrie durant la Guerre des Six Jours.

1944 — L'Allemagne utilise pour la première fois des bombes volantes pour pilonner la Grande-Bretagne.

Pensée du jour:

C'est quand le soleil brille qu'il faut réparer la couverture. (John F. Kennedy)

Carnet communautaire

A la Ligue La Leche

Il sera question de nutrition, d'introduction d'aliments solides et de sevrage lors d'une rencontre, parrainée par la Ligue La Leche, qui aura lieu demain, à 19h30, au 2883, rue Thivierge, à Fleurimont.

A l'Association des femmes collaboratrices

Mme Lynn Charpentier, fondatrice et présidente du Centre de langues internationales Charpentier, sera la conférencière invitée lors d'un souper-causerie parrainé par le chapitre estrien de l'Association des femmes collaboratrices qui aura lieu mercredi, à 18h, au restaurant Elite, à Sherbrooke.

Causeries sur l'encadrement estival des jeunes

Le sergent Normand Mercier, responsable de la prévention du crime à la police municipale de Sherbrooke, et l'agent Marc Bérubé, policier communautaire, prendront la parole demain, à 20h, au local 52-101 du pavillon 2 du Collège de Sherbrooke, à l'invitation d'Entre-Parents de Sherbrooke et environs, un groupe d'aide pour parents d'adolescents en difficulté. Les deux policiers traiteront de l'encadrement des jeunes en période estivale.

La Tribune salue



Ginette Pépin, organisatrice de la soirée Méritas à l'école Mitchell.



M. Michel Tétrault, président de Remax Sherbrooke Inc., a réuni tous ses bénévoles pour les remercier très sincèrement du travail accompli lors du Téléthon "Opération Enfant Soleil". Il remercie également tous les gens qui ont donné de l'argent afin de faire de ce téléthon un très grand succès. Le montant amassé pour Sherbrooke et les environs s'élève à plus de 60,000\$.

(Publi-promotion) 625



Spéciaux chez
RAYMOND LEMIEUX INC.
26, rue Alexandre,
Sherbrooke

45% de rabais
SUR STORES HORIZONTAUX, VERTICAUX ET PLISSÉS de Draco
SUPER SPÉCIAL JUSQU'AU 8 JUILLET



Gaston Boissé



Hélène Dionne



Marcel Roy

SERVICES DE DÉCORATEURS COMPÉTENTS

VASTE CHOIX DE
COUVRE-LITS ET DOUILLETES EN MAGASIN.
AUSSI: TISSU ASSORTI.

TOUS LES
PRODUITS Draco
SONT DISPONIBLES
A NOTRE MAGASIN

RAYON
D'ACCESSOIRES POUR
SALLES DE BAINS

STORES VÉNITIENS
EN VINYLE de Draco
Rabais de **15%**

- Descentes de bain
- Serviettes
- Rideaux de douche et fenêtre

TOILES POUR FENÊTRES
de Draco
DISPONIBLES EN MAGASIN

SERVICE DE
CONFECTION ET
D'INSTALLATION

AGRO-ALIMENTAIRE

Les granges rondes, une curiosité estrienne

par Christian CARON

BARNSTON — Chaque région du Québec a son charme, ses traits et ses particularités. Et l'une des particularités de la région de l'Estrie est sans aucun doute la présence de granges rondes sur son territoire.

Il n'est effectivement pas nécessaire d'aller au bout du monde pour admirer ces bâtiments inusités. Au contraire, la grande majorité des granges rondes se retrouvent ici, chez nous, en Estrie.

Et contrairement à celles de la région de Québec, les granges ron-

Touristes curieux

«Il ne se passe pas une seule journée sans que des gens viennent frapper à la porte pour obtenir des renseignements sur les granges rondes», de révéler Robert Tremblay, propriétaire d'une grange circulaire à Barn-

stion, ainsi les passants sont nombreux à s'arrêter pour demander de l'information. Mais s'il fallait calculer le nombre de visiteurs qui font une courte escale, le temps d'une photo, la liste serait longue.

La grange ronde de Robert Tremblay a fière allure. Elle ressemble étrangement à une touppie géante, installée la pointe vers le ciel. Avec ses 90 pieds de diamètre, ses 270 pieds de circonférence et ses 60 pieds de hauteur, le bâtiment est particulièrement impressionnant. À l'intérieur, 75 va-

me, après tout, c'est mon gagne-pain. Mais si le gouvernement veut l'acheter, j'y prêterai sans doute une oreille attentive», de souligner Robert Tremblay.

Tenter de conserver ce genre de bâtiment ne serait pas une mauvaise idée en soi puisque les granges circulaires sont maintenant en voie de disparition. Selon un document, consulté au Musée Beaulieu, à Coaticook, sur le sujet, il en reste une douzaine au maximum.

Mais la grange de la Ferme Blaymond ne semble pas sur le point de craquer. «Mon père a toujours su bien entretenir le bâtiment», d'indiquer Robert Tremblay. Son père Lucien a notamment profité d'un programme gouvernemental, en 1983, pour rénover le bâtiment. Des travaux qui se traduisaient par la réfection complète de la couverture. Il s'agissait, bien sûr, d'un programme visant à conserver le patrimoine. Cet été, Robert compte bien repeindre la grange pour lui redonner plus d'éclat.

Un peu d'histoire

La première grange circulaire en Amérique a été érigée en 1826, au Massachusetts, par une communauté de Shakers. Pour les membres de cette secte chrétien-

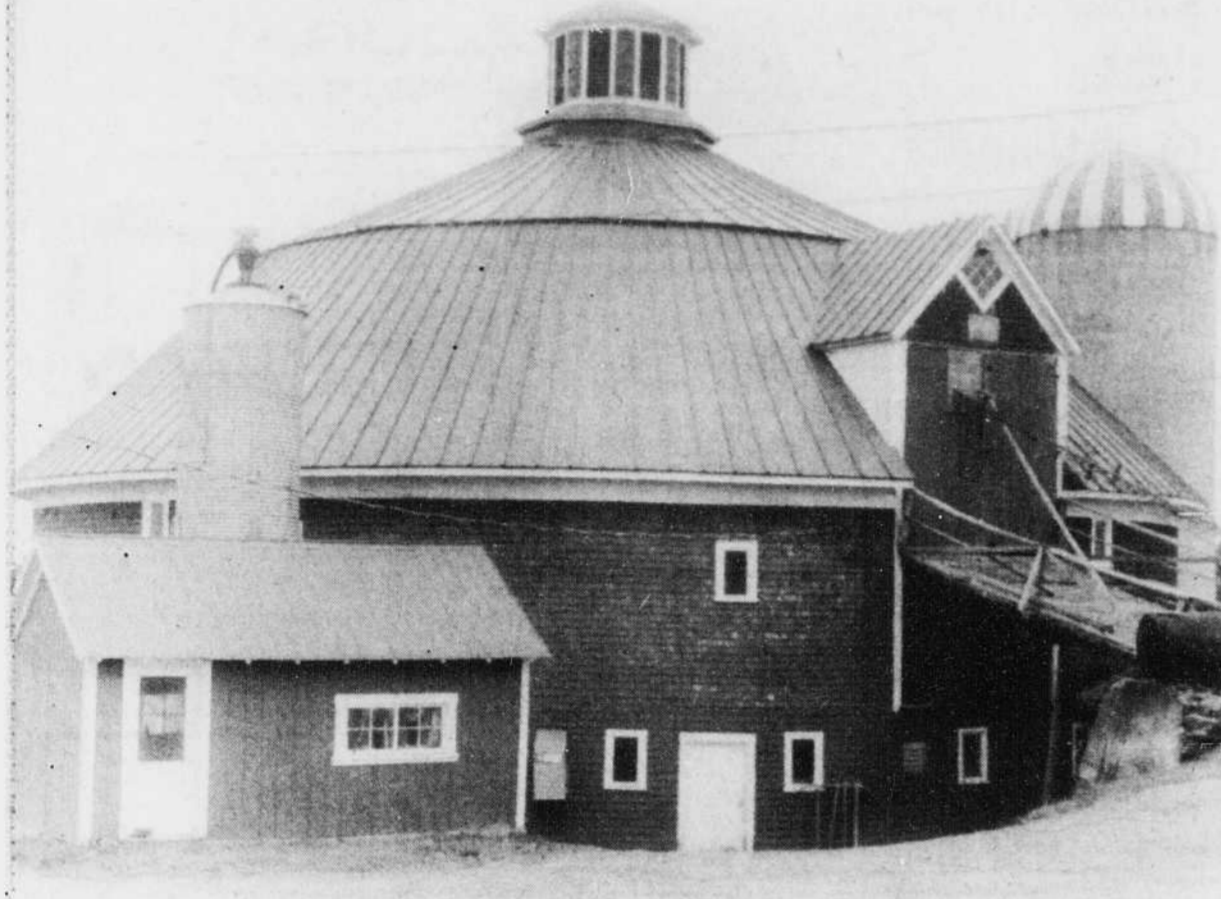
ne annonçant avec ferveur la fin du monde, le cercle, symbole de perfection, inspirait ces groupes à tendance utopique. À cet effet d'ailleurs, on rapporte également un dicton à saveur superstitieuse selon lequel on construisait en rond pour empêcher le diable de se cacher... dans les coins!

Vers 1850, un Américain du nom de Fowler répandait, quant à lui, l'idée que la forme rectangulaire était la source de bien des maux physiques et psychologiques. Dans son esprit, la venue de maisons et de granges rondes redonnerait santé et joie de vivre aux humains et aux bêtes. Au point de vue technique, les agriculteurs de l'époque affirmaient que, pour un même périmètre, un cercle possédait une plus grande surface qu'un quadrilatère.

Mais, tant du côté américain que du côté québécois, la vogue des granges circulaires fut de

courte durée. Il semble qu'à l'usage les inconvénients étaient plus nombreux que les avantages. Une thèse que partage Robert Tremblay. «Je pense effectivement que les avantages sont peu nombreux. En fait, on peut dire que ça facilite les soins pour l'alimentation mais c'est à peu près tout», confesse-t-il en ajoutant que bien des arrangements sont impossibles en raison de la circonférence du bâtiment.

Néanmoins, ces granges restent des témoignages impressionnants d'une imagination créatrice toujours prête à relever des défis. Le souvenir des granges rondes demeurera certes. Tout comme cette fameuse blague racontant que plusieurs agriculteurs ont trouvé la mort à l'intérieur de ces granges rondes. La raison: ils cherchaient désespérément... un coin intime... pour les besoins naturels.



(Photo La Tribune par Christian Caron)

Les granges rondes sont en voie de disparition, mais celle de Robert Tremblay, un fermier de Barnstion, est bien conservée et semble capable de tenir le coup pendant encore longtemps.

des de l'Est sont parfaitement rondes. Il s'agit d'un type d'architecture exclusif à l'Estrie. Elles ont été construites par les premiers habitants de cette région, des anglophones d'origine américaine et anglaise. Certaines sont maintenant la propriété de Québécois francophones. Inutile de dire que ces granges fascinantes attirent grandement l'attention des passants.

ton, dans la région de Coaticook. Le nom de la ferme est d'ailleurs directement relié au type de bâtiment ainsi qu'à son propriétaire: Ferme Blaymond. Les membres de la famille Tremblay se font toujours un plaisir de répondre aux questions des touristes. Sans être des historiens de premier plan en la matière, ils sont bien informés de l'origine de ce type de construction.

ches laitères sont là, à ruminer, dans ce qui pourrait très bien être un monument historique. Selon les données recueillies, la grange ronde des Tremblay aurait été construite en 1895, donc il y a de cela 94 ans. «Le bâtiment pourrait effectivement devenir une sorte de musée pour maintenir bien vivant le souvenir des granges rondes. Mais pour l'instant, il n'en est pas question parce que la fer-

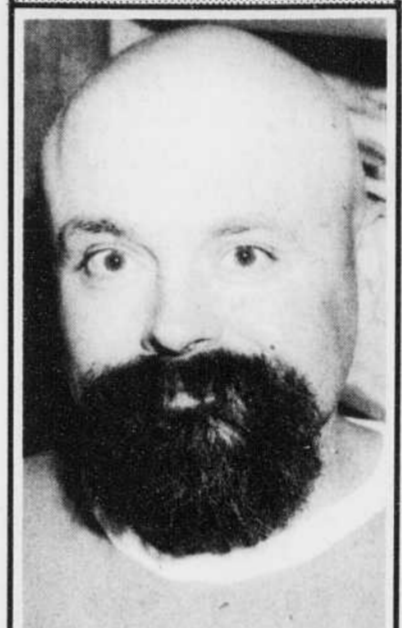
Le monde agricole

Le ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, a procédé à la remise de trophées d'or, d'argent et de bronze aux producteurs qui se sont distingués dans le cadre du Concours du mérite forestier en raison de leurs travaux agricoles. Ce concours, auquel 634 producteurs forestiers se sont inscrits en 1988, a pour but d'encourager les producteurs forestiers à bien aménager leurs boisés. On récompense ainsi chaque automne les producteurs les plus méritants de chaque région et, chaque printemps, celui d'entre eux qui s'est le plus distingué par la qualité des travaux effectués.

Dans la région des Bois-Francs, Mme Mariette Caron et M. Euclide Caron, d'Arthabaska, ont obtenu la médaille d'argent. En Estrie, les mentions ont été attribuées à Jacques Beloin, d'East Hereford, qui a mérité la médaille d'or, et à Evariste Gagné, de Ste-Marguerite-de-Lingwick, qui s'est mérité le trophée de bronze. Par ailleurs, le ministre Côté a décerné à Roger Baulu le titre de Grand officier pour l'ensemble de sa carrière consacrée à la cause forestière. Depuis plus de 50 ans, M. Baulu milite pour la protection de l'environnement; il a sensibilisé plus d'une génération à l'importance de la forêt comme richesse naturelle. Dans le même ordre d'idées, M. Bernard Arseneault, de St-Georges-de-Champlain, en Mauricie, s'est vu décerner le titre de grand sylviculteur de l'Ordre du mérite forestier du Québec. M. Arseneault a été choisi parmi les médaillés d'or de toutes les régions à cause de la diversité et de la qualité des travaux qu'il a exécutés dans son boisé.

La Régie des assurances agricoles a décidé de verser la compensation finale pour l'année 1988 dans le cadre de la participation des producteurs au régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs et productrices de veaux d'emboûche. Cette intervention représente un montant total de 232,52 \$ par vache. La Régie a ainsi versé plus de 34,4 millions \$ en compensation pour l'année 1988. Par ailleurs, les administrateurs fédéraux du Plan national tripartite de stabilisation du prix du porc et ceux de la Régie des assurances agricoles du Québec ont convenu d'une entente concernant les modalités de paiement de la compensation du Plan tripartite prévu pour le premier trimestre de l'année 1989. Pour ce premier trimestre, le montant versé est de 45 \$ pour chaque truie, ce qui porte à 133 \$ par truie le montant total versé à ce jour pour les deux programmes.

Nos producteurs

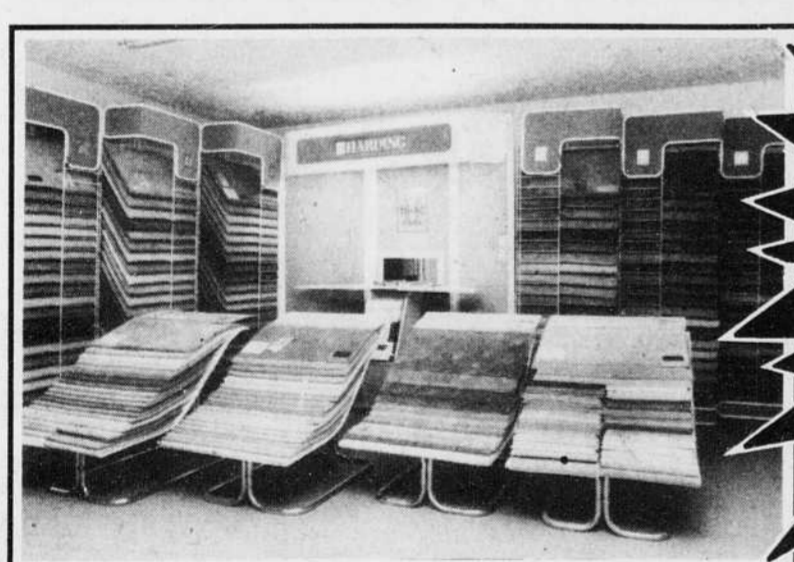
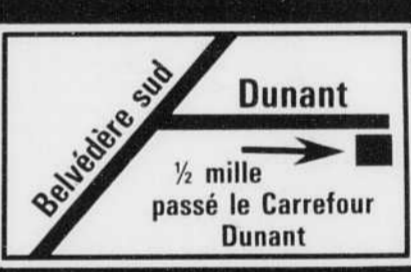


Nom: Richard Saint-Laurent
Production: vaches-veaux
Nombre de têtes: 40
Superficie de la terre: 126 acres
En production depuis: 1983
Endroit: Windsor

LES EQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
Vente - Pièces - Service
9, rue Queen, Lennoxville, 564-8850

Les Tapis
Donald Blanchette Inc

1831, rue Dunant,
R.R. 1, Sherbrooke
Tél.:
822-3167
569-8141



LOT DE
COUPONS DE PREMIÈRE QUALITÉ
RABAIS DE **20% à 50%**
Dimensions: 6' à 12' jusqu'à 12' x 25'
10,000 VERGES DE COUPONS

TAPIS VELOURS
Choix de 8 couleurs. Excellente qualité.
Rég. 31.95 pour
1995 V.C.

HARDING
La marque de tapis par excellence

Membre marchand
Select

BOUTIQUE PRÉLARTS JAMAIS DE CIRAGE™
marrington
Un choix logique!
STYLE • DURABILITÉ • ENTRETIEN FACILE

TAPISSERIE
-15%
SUR COMMANDE

DEPOSITAIRE DES PEINTURES
CROWN DIAMOND

Dépositaire des stores
draco

TAPIS COMMERCIAL
Idéal pour sous-sol
À partir de
595 V.C.

TAPIS VELOURS
Harding, endos de jute, 100% nylon
1395 V.C.

DES MILLIERS DE VERGES DE TAPIS DE TOUS GENRES À DES PRIX IMBATTABLES.

STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX
À PRIX INCOMPARABLES

SERVICE DE DÉCORATEUR EN MAGASIN
À DOMICILE SUR DEMANDE

Honda Canada vous présente ses **NOUVEAUX MODÈLES 1990**

C'est à voir!

L'Integra 1990, 2 portes et 4 portes

- freins à disques sur 4 roues
- suspension à double bras triangulaire
- suspension indépendante sur les 4 roues
- antenne électrique
- suspension au gaz
- phares antibrouillard
- enjoliveurs de roues/roue en alliage
- radio AM-FM cassette électronique
- moteur 1.8 L, 16 valves, 130 h.p.



Integra GS 4 portes



Integra GS 3 portes

Ne manquez pas

jeudi, vendredi et samedi
3 JOURS DE FÊTE chez

Venez en faire l'essai maintenant!
PRÉCISION



PRÉCISION ACURA

4900, boul. Bourque Rock Forest **564-8909**

Taux de financement réduit et rabais de lancement!

Econauto Honda

le plus important concessionnaire de l'Estrie et du centre du Québec vous offre son

SUPER SPÉCIAL VACANCES!

Rabais de **\$1000** sur
HONDA ACCORD LX, 4 portes 89

Prix sugg. \$16 545
Rabais \$1 000

Spécial \$15 545

t.t.p. en sus



Honda Accord LX, 4 portes 89 (Modèle CA 553)

- Moteur 2.0 litres de 98 HP à 12 soupapes
- Suspension à deux leviers triangulés à l'avant et à l'arrière
- Direction assistée à crémaillère
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Chaîne AM/FM stéréo ETR avec lecteur de cassettes
- Glaces teintées

GRATUIT

Super antivol exclusif, électronique.

Valeur de **\$529⁰⁰**

CHANGEMENT D'HUILE

ET FILTRE **\$995**

Service ouvert du lundi au jeudi jusqu'à 22h00



ÉCONAUTO HONDA

2615 King ouest Sherbrooke

566-5322

DERNIÈRE SEMAINE

RABAIS DE \$2000.⁰⁰

sur **Optima LS 4 portes**



- Conçue en Allemagne par Opel
- Moteur de 1,6 L à injection contrôlée par ordinateur
- Freins assistés
- Ceintures baudrier aux places arrière
- Banquette arrière repliable
- Généreux coffre de 532 L
- Sièges baquet à dossier inclinable garnis tissu à l'avant
- Pare-brise encastré
- Barre stabilisatrice avant
- Excellent rendement du carburant
- Plan de protection Passeport (3 ans/80 000 km*)

Prix sugg. \$11 340

Spécial \$9340.⁰⁰

t.t.p. en sus

La compétition ne peut vous offrir mieux
rapport qualité - prix

ATTENTION PROPRIÉTAIRES DE G.M.!

Changement d'huile et filtre

GRAND SPÉCIAL!

A partir de

995\$



PASSEPORT SHERBROOKE

Division GM Canada

4880, boul. Bourque Rock Forest

Voisin de Précision Acura **823-1400**